

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 24 septembre 2019.

Sont présents à cette séance :

Siège #3 - Marcel Bégin
Siège #4 - André Ferland
M. Étienne Prévost en remplacement de M. Simon Carrier-Tanguay

Sont absents à cette séance :

M. Simon Carrier-Tanguay
M. Réjean Bédard

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général et Mme Émilie Goudreault, chargée de projet pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée. assistent également à cette séance.

Est aussi présent à cette séance:

M. Gino Fortier, chef pompier de Sainte-Justine

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

61-09-19

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR M.ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 24 septembre 2019 tel que modifié.

Les points 7.1 et 7.2 ont été ajouté à l'ordre du jour

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 29 août 2019
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Acceptation des comptes à payer
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - Devis autopompe citerne
 - 5.2 - Budget 2020
 - 5.3 - Mise à jour du taux kilométrage - déplacements
 - 5.4 - Suivi comité sécurité civile
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Assurances collectives - information sur la procédure d'indexation des primes
- 7 - VARIA
 - 7.1 - Date de la prochaine rencontre
 - 7.2 - Résolution - modification de l'utilisation de la borne sèche
- 8 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

62-09-19

3.1 - Séance ordinaire du 29 août 2019

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 29 août 2019 tel que modifié.

pt. 5.3 - la formation sera donnée par l'adjoint au directeur incendie de la municipalité de Sainte-Aurélie

ADOPTÉE

4 - FINANCES

63-09-19

4.1 - Acceptation des comptes à payer

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 09-2019 déposée en date du 20 septembre 2019, vérifiée par le directeur général et dans laquelle figurent tous les comptes à accepter du mois de septembre 2019 s'élève au montant de: 9168.04\$

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour août 2019 déposée en date du 24 septembre 2019 et vérifiée par le directeur général dans laquelle figurent tous les comptes à accepter s'élève au montant de: 9,242.96 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 09-2019 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour septembre 2019 s'élève à 18,411.00\$

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 09-2019 ainsi que la liste des comptes ajoutés.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

64-09-19

5.1 - Devis autopompe citerne

ATTENDU QUE le directeur de la régie, M. Pierre Morneau a déposé, séance tenante, le devis préliminaire d'appel d'offre pour l'achat d'un camion citerne autopompe au conseil d'administration;

ATTENDU QUE les membres du conseil acceptent que le directeur, M. Morneau, demande au consultant d'effectuer les modifications nécessaires au devis présenté afin de le finaliser et qu'il réponde au besoin du service incendie;

ATTENDU QUE suite à ces modifications, les membres du conseil jugent que le devis sera complet et prêt à déposer sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO);

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise M. Pierre Morneau a déposé le devis d'appel d'offres modifié sur le système d'appel d'offres électronique (SEAO) en date du 08 octobre.

ADOPTÉE

65-09-19

5.2 - Budget 2020

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la RISEDE, M. Pierre Morneau, fait la présentation des prévisions budgétaires 2020;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents en ont pris connaissance et en sont satisfaits;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte les prévisions budgétaires 2020 telles que présentées.

Les prévisions budgétaires 2020 s'élèvent à 355 120.00\$. Dépenses et revenus sont équilibrés.

Voir copie complète du budget et de la grille des quotes-parts en annexe qui font parties intégrante de cette résolution

ADOPTÉE

66-09-19

5.3 - Mise à jour du taux kilométrage - déplacements

CONSIDÉRANT QUE la régie utilise le taux adopté par la MRC et que celle-ci a approuvé le nouveau taux de 0,465\$/km en date du 1er octobre 2019;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le taux de 0,46\$/km pour les déplacements des employés et des membres du conseil d'administration.

ADOPTÉ

5.4 - Suivi comité sécurité civile

suivi- les centre des coordinations seront dans les municipalités de Sainte-Justine et Saint-Camille

Centre d'hébergement - polyvalente de Sainte-Justine - les autres seront déterminés dans les prochaines rencontres.

9 novembre - tout devrait être fonctionnel - centre de coordination et centre d'hébergement

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Assurances collectives - information sur la procédure d'indexation des primes

Document d'information sur la procédure d'indexation des primes remis aux membres du conseil.

7 - VARIA

7.1 - Date de la prochaine rencontre

La rencontre d'octobre prévue le 31 sera déplacée au 30 octobre puisque c'est Halloween

67-09-19

7.2 - Résolution - modification de l'utilisation de la borne sèche

CONSIDÉRANT QUE la borne sèche située au coin de la route des églises et du rang Sainte-Marie ne sera plus utilisée puisqu'elle n'est plus fonctionnelle;

CONSIDÉRANT QUE le transport d'eau par citerne qui sera remplie à la borne fontaine de Sainte-Justine remplacera l'utilisation de cette dernière et que cette méthode n'occasionne pas de désagrément pour les interventions;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) retire de son schéma la borne sèche au coin de la route des églises et du rang Sainte-Marie.

ADOPTÉE

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

68-09-19

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20H20.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

Pierre Morneau, directeur général
et secrétaire-trésorier